



Échos du CSE TRT-France

Session Ordinaire du 24 octobre 2023

Cfdt:

THALES RESEARCH AND TECHNOLOGY

Palaiseau, le 1^{er} décembre 2023

Point financier à fin septembre 2023

Ces informations ne sont pas publiées sur la version WEB

Commentaires CFDT

L'objectif de prise de commande de [] M€ devrait être largement dépassé avec une estimation de [] M€ en fin d'année! Nous devrions terminer avec un Résultat Opérationnel Courant de près de 6 M€!

Le coût du centre de recherche sera encore beaucoup moins important que prévu pour le Siège cette année, et pourtant la décision de gel de tous les investissements pour TRT-France persiste...

Néanmoins, notre Directeur Technique annonce que le budget pour TRT-France sera investit. Mais pour remplacer des groupes de froids vieillissants... pas pour les achats demandés par les laboratoires...

Aspects Sociaux à fin septembre

Effectifs : 299 (+7).

Entrées et Sorties : 6 sorties : 2 I/C (H+F), 1 retraite GrTM et 1 démission GrSTI, 4 fin de CDD techniciens (1F, 3H), 14 entrées : 7 I/C (1F, 6H), 2 Adm (H+F), 5 techniciens (4F, 1H).

Détachés : 1 détachement à l'ANR prolongé jusqu'à fin août 2024.

Apprentis : Embauches : 1 RH (F), 1 COM (H), 1 GrSTI (F), 1 GrP (F), 1 GrTM (F), 1 GrTM (H), 1 GIE III-V Lab (H).

Postes ouverts : 9 ouverts. 1 nouveau : 1 I/C Optique Pos 2 chez GrP.

Postes pourvus : 3 postes : 1 I/C FPGA Pos 1 chez GrTI, 1 I/C modèles génératifs IA Pos 1 chez GrSTI et 1 I/C Pos architecture militaire Pos IIIC au KTD.

Belle augmentation du nombre de personnes sur septembre, mois propice aux embauches. Espérons que nous arriverons à fidéliser ces salariés...

Le nombre de femmes embauché est supérieur aux nombre de départ ce qui améliorera la diversité.

Déploiement Convention Collective Fiches-Emploi et Cotation

Vous avez reçu, de manière un peu cavalière, votre fiche-emploi via une notification Workday. La DRH de TRT-France demande à ce que le manager présente la fiche à chaque salarié.

Vous disposez d'un délai de 1 mois, à partir de l'entretien, pour demander des explications à votre RRH sur votre fiche emploi et sa classification.

«À partir du moment où le salarié a eu son entretien, il dispose d'un mois pour solliciter les RH. [...] Nous les entendrons, nous les écouterons et nous ne fermons pas la porte.» dixit le DRH de l'établissement lors du CSE du 24 octobre 2023.

Le RRH a 1 mois pour vous répondre, soit par écrit, soit au cours d'un entretien dédié. Dans ce cas, n'hésitez pas à prendre des notes pour conserver des traces.

La Commission Anticipation Emploi Formation (CAEF) locale sera réunie dans un délai de 3 mois après la mise en place de cette nouvelle Classification pour traiter les éventuelles difficultés persistantes de déploiement et examiner les situations

individuelles qui lui seront remontées. La CAEF pourra formuler des recommandations transmises au Comité de Pilotage Groupe pour modifier des fiches ou rattacher un salarié à un autre emploi.

N'hésitez pas à contacter vos élus Cfdt sur ce sujet.

Vous avez encore le temps pour demander des explications !

NOUVELLE CLASSIFICATION



Vos élus CSE : Giuseppe Bellomonte, Ana Borta-Boyon, Paul Brelet, Christine Denis, David Faure, Louiza Hamidouche, Sébastien Héron, Jean-Pierre Le Goëc, Quentin Lévesque, Delphine Longuet, Sébastien Madelénat, Patrick Resneau, Hasan Sahin, Clément Souyri et Sophie Thomas

Toute l'actualité Cfdt de TRT-Fr sur : <https://www.cfdt-thales.com/actualites/thales-research-technology-france-trt/detail>

Statut des personnes du GIE ?

Les élus Cfdt de TRT-France ont questionnés la Direction sur les statuts des personnes Thales travaillant pour le GIE III-V Lab.

En effet, la Direction a annoncé, lors de différentes interventions, que ces salariés étaient «détachés» ou «mis à disposition» ou «affectés». Pour les salariés présents à la création du GIE, la situation était claire, il s'agissait d'une affectation.

Les élus Cfdt de TRT-France attendent une dernière clarification de la part de la Direction, mais d'après l'organigramme présenté sur l'intranet, ces activités font bien partie intégrantes de TRT-France sous la responsabilité du management de TRT-France, même si leurs contributions scientifiques et techniques s'incrivent dans le GIE III-V Lab.

Pour les élus Cfdt de TRT-France, la connaissance du statut de chaque salarié est essentielle pour connaître ses droits et lui permettre de les faire respecter.



RETEX - Télétravail - GIE III-V Lab

Services Support: 4 jour par mois, une personne en fixe et 2 en flottant sur 5 personnes.

Plateforme: 1 personne sur 18 à 10 jours flottants par mois.

Programme GaN: 9 sur 10 personnes ayant entre 4 et 8 jours de TT par mois flottant

Programmes IR et Programmes Sources optroniques: 1 sur 8 personne à 8 jours par mois de TT flottant.

Le feedback des équipes est bon et la demande d'amélioration est de rendre visible les jours télé-travaillés au-delà d'un service donné.

Les élus Cfdt de TRT-France attendent d'avoir un RETEX complet sur le télétravail de la part de la Direction pour organiser un sondage au sein de TRT-France pour obtenir le RETEX des salariés et comprendre si les disparités très importantes de mise en place du télétravail sont réellement liées aux souhaits des personnes et aux contraintes de leurs activités ou à des pressions illégitimes...



LES AGENTS PLUS PRODUCTIFS EN TÉLÉTRAVAIL

... À SE DEMANDER SI ILS NE FONT PAS TRAVAILLER LEURS GOSSES!



Apprentissage : abstention

Les élus Cfdt se sont abstenus lors de la consultation sur les nouveaux contrats d'apprentissage et/ou de professionnalisation et la politique d'alternance.

Les élus Cfdt de TRT-France notent une légère augmentation du nombre d'alternants mais cette année au sein des services supports.

Même si l'alternance est une bonne manière de former les jeunes à nos métiers de recherche et de support, l'abstention est motivée pour deux raisons :

- La première raison est le fait que dans certains secteurs, l'alternance est utilisée à la place d'une embauche en CDI alors que la charge est réelle et pérenne en remplaçant systématiquement un apprenti par un apprenti.
- La seconde raison est que la période d'alternance, en plus de l'aspect formateur, permet d'évaluer le candidat en vue d'un recrutement ce qui n'est malheureusement pas assez fréquent au sein de TRT-France à notre goût. Vu la charge existante dans certains secteurs prenant des apprentis, il est étonnant que nous n'embauchions pas plus d'apprentis sur ces secteurs.

C'est dans ce sens que l'abstention des élu-e-s Cfdt doit être entendue. Elle ne remet pas en cause le dispositif, mais plutôt son application, qui nous semble détournée de son objectif initial à certains endroits. Nous espérons, que la Direction mènera une analyse précise de la situation, afin que qu'ils puissent embaucher en CDI sur ces postes où les alternants se succèdent...



Station ?

La Direction poursuit les travaux de nettoyage de la centrale de retraitement des eaux pour nettoyer la première cuve, les travaux de couverture des cuves et les tests sur un nouveau floculent.

Un diagnostic de la gestion des effluents liquides aura lieu mi-novembre et une inspection DRIEAT (Direction Régionale et Interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports) le 22 novembre concernant les rejets polluants dans l'environnement (gaz réfrigérants et arsenic).

Le gel est investissements ne devrait néanmoins pas avoir d'impact sur ces travaux.

